

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 18 décembre 2013, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
- 3- Tirage gagnant « Décorations de Noël »
- 4- Reconnaissance bénévoles
- 5- Formation « Français correctif » pour secrétaire-réceptionniste
- 6- Inscription formation Sûreté du Québec
- 7- Dépôt du rapport financier du comité Grandi-Ose
- 8- Dépôt du rapport financier de la Maison des Jeunes
- 9- Affaires nouvelles
- 10- Période de questions
- 11- Période de suggestions
- 12- Clôture de la séance

RÉS. 2013-12-351 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Vingt-sept personnes assistent à la séance du conseil. Des questions sont posées sur l'implication de la municipalité au Domaine Ouellet : chemin, aqueduc, déneigement et salle communautaire.

RÉS. 2013-12-352 FÉLICITATIONS GAGNANT DÉCORATIONS DE NOËL

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que le conseil municipal félicite très chaleureusement monsieur Guy Lacerte gagnant lors du tirage « Décorations de Noël ». Monsieur Lacerte se mérite un certificat-cadeau pour 2 personnes pour une balade et un souper à la Station Touristique Floribell.

Il y a eu une très belle participation des gens de Saint-Élie-de-Caxton pour ce concours, soit cinquante-deux inscriptions.

Adoptée

RÉS. 2013-12-353 RECONNAISSANCE BÉNÉVOLES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde 1 800.00 \$ aux chauffeurs bénévoles pour la saison touristique de l'été 2013.

Adoptée

RÉS. 2013-12-354 FORMATION SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une formation « Français correctif » pour la secrétaire-réceptionniste. Cette formation est offerte par le Centre de service partagé du Gouvernement du Québec qui aura lieu à Trois-Rivières, le 4 février 2014 au coût de 175.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2013-12-355 SESSION D'INFORMATION SÛRETÉ DU QUÉBEC

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil municipal participe à une session d'information sur les services policiers. Cette session d'information aura lieu à Trois-Rivières le 6 février 2014 sans aucun frais. Seront présents à la première rencontre de 13 :30 : madame Rita Deschênes, monsieur Robert Morais, monsieur Réjean Audet et madame Isabelle Bournival et pour la deuxième rencontre à 18H00 seront présents : madame Charline Plante, monsieur Sébastien Houle, monsieur Louis Frappier et madame Heidi Bellerive.

Adoptée

RÉS. 2013-12-356 RAPPORT FINANCIER COMITÉ GRANDI-OSE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier du comité Grandi-Ose.

Adoptée

RÉS. 2013-12-357 RAPPORT FINANCIER MAISON DES JEUNES

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt du rapport financier de la Maison des Jeunes.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RÉJEAN AUDET

- Monsieur le maire informe les gens que le 6^{ième} Rang sera déneigé cette année par contre l'an prochain, il n'y aura aucun déneigement qui sera effectué.

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle souhaite de Joyeuses Fêtes à tous.

RITA DESCHÊNES

- Madame Deschênes mentionne que suite au questionnaire Politique Familles-Ainés, un concours était en place pour les participants. Les gagnants de Saint-Élie-de-Caxton sont Stéphane Lampron et Rose Désaulniers suite à un tirage au sort lors de la Fantaisie guidée.

CHARLINE PLANTE

- Madame Plante mentionne que lors de la Fête de Noël des familles du 8 décembre dernier 187 personnes ont participé, ce fut un grand succès.
- Madame Plante mentionne que la bibliothèque sera fermée jusqu'au 7 janvier 2014.
- Madame Plante mentionne que jeudi le 19 décembre à 19H00 aura lieu le concert de Noël de l'École Villa de la Jeunesse à l'Église et cette activité est gratuite.

Monsieur le maire félicite madame Charline Plante et madame Rita Deschênes pour la Fête de Noël du 8 décembre 2013.

ROBERT MORAIS

- Monsieur Morais mentionne qu'une rencontre a eu lieu avec le contracteur en déneigement René Newberry et des améliorations seront apportées.

LOUIS FRAPPIER

- Monsieur Frappier mentionne que le Garage de la Culture est ouvert à toute la population gratuitement les 21-24-28 et 29 décembre de 16H00 à 20H00.

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive mentionne qu'elle a assisté à la formation en tourisme et que les formations recueillies seront profitables à la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vingt-sept personnes assistent à la séance du conseil. Des questions sont posées sur les sujets suivants :

- Contrat de déneigement
- Rapport financier de la Fabrique
- Félicitations des citoyens pour le dépôt du budget
- De nouveaux comités seront-ils formés?
- Location de salles

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Continuer la publicité gratuite dans les journaux
- Exproprier un propriétaire pour que la municipalité devienne propriétaire de la rue
- Félicitations à la nouvelle équipe municipale « Air de neuf et air de volonté »

RÉS. 2013-12-358 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20H45.

Adoptée

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Bournival
Dir. Générale Sec-trésorière

Réjean Audet, maire